

Le Petit Journal Lacaunais

Bulletin Municipal

EDITO

Chers Lacaunaises et Lacaunais,

Avant tout, je vous espère en bonne santé. À ceux qui sont ou ont été malades du COVID-19 ou d'une autre maladie, à ceux qui ont un proche touché par une maladie, j'apporte tout mon soutien.

La période que nous avons vécu et continuons à vivre ici dans notre commune, mais aussi partout dans le monde est une épreuve qui a bousculé nos modes de vie.

En tant que maire de la commune et au nom de tout le conseil municipal, je tiens à remercier les soignants de tous les établissements de Lacaune et professions libérales, les travailleurs qui ont permis à Lacaune de pouvoir fonctionner dans ses besoins essentiels, aux agents municipaux qui ont permis d'assurer le service public minimum nécessaire à la vie de nos administrés ou ont prêté main forte à la maison de retraite, aux nombreuses personnes en télé-travail qui ont exercé leur fonction tout en respectant les préconisations sanitaires et le suivi scolaire de leurs enfants.

Enfin, j'ai une pensée pour les personnes seules qui ont subi le confinement et vis à vis desquelles nous avons porté une attention particulière.

Concernant les masques, je commencerai à remercier particulièrement Mmes Josiane MILLE, Régine PISTRE et Aline LORO qui ont confectionné des masques depuis le début du confinement pour la mairie de Lacaune destinés aux personnes les plus vulnérables ou plus âgées, au personnel de l'ADMR et de ceux qui ont besoin du service de l'association afin de mieux les protéger. Fin mai, des masques normés ont été distribués aux habitants de Lacaune, suite à la réception d'une commande passée début avril par la Communauté de Communes (à raison de 4 masques par habitant, dont un offert par le département du Tarn).

Les entreprises et les commerces de notre commune sont des centres vitaux et nous sommes tous contents de la reprise même partielle dans certains cas. Cependant, je me dois de vous rappeler l'absolue nécessité de continuer à effectuer les gestes barrière et le protocole sanitaire pour la santé de tous.

La fin du confinement a donné la possibilité de l'installation du nouveau conseil municipal suite aux élections du 15 mars. Je remercie les membres du conseil municipal qui m'ont fait confiance une nouvelle fois en m'élisant maire pour ce deuxième mandat. Notre méthode de travail ne sera pas changée et chaque élu aura la possibilité de s'investir pour les projets d'intérêt public auxquels il souhaitera contribuer. Nous sommes la somme des espoirs qui ont été mis en nous et nous ne devons pas nous placer au-dessus mais parmi les femmes et les hommes quels qu'ils soient qui composent notre village. Nous saurons être dignes de la confiance témoignée et de la mission confiée.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne santé, un bel été et de très bonnes vacances.

Robert BOUSQUET
Maire de Lacaune

Nouveaux aménagements sur le sentier de l'Enfant Sauvage. Allez les découvrir !



RAPPEL IMPORTANT

LINGETTES, GANTS ET MASQUES :
COMMENT BIEN S'EN DEBARRASSER

Très utilisées en ce moment, les lingettes, même biodégradables, ne doivent pas être jetées dans les toilettes. Elles obstruent vos toilettes et canalisations, elles bloquent et endommagent le réseau d'assainissement, elles peuvent engendrer des réparations coûteuses. Jetez-les dans votre poubelle d'ordures ménagères et pendant la période de covid-19 dans un sac dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel (gardé 24h avant d'être jeté dans le sac poubelles pour ordures ménagères). Idem pour gants et masques.



N° 90 - Juillet 2020
Mairie de Lacaune
Tél. : 05 63 37 00 18
info@lacaune.com
www.lacaune.com



CONSEIL MUNICIPAL 2020



Suite à l'établissement du conseil municipal et à l'élection du maire par ce même conseil le 11 juin dernier, suite au conseil municipal du 10 juin dernier, ci-dessous le

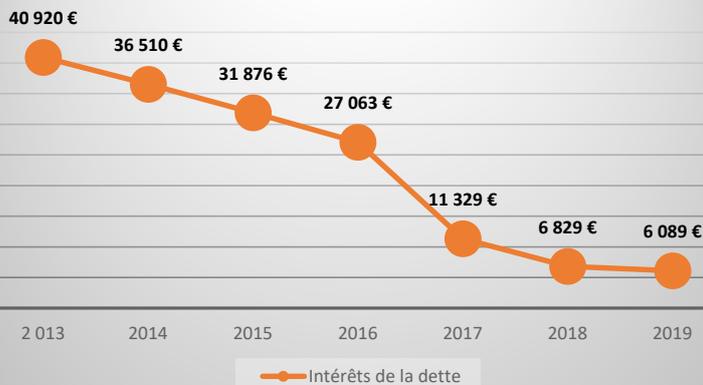
tableau des diverses représentations.

Robert BOUSQUET : Maire	Commission d'appel d'offres Correspondant Défense Sécurité routière Parc Naturel du Haut-Languedoc Syndicat mixte Aéroport Castres Mazamet Suppléant Communes forestières Finances Commission Journal Municipal	Sylvie SOLOMIAC : Conseillère municipale déléguée Tourisme et Culture	Associations culturelles Tourisme Suppléante APAJH Commission Journal Municipal
		Patricia VALETTE	Collège du Montalet
		Alexis BENAMAR	Suppléant Commission d'appel d'offres
Christian BARDY, 1er Adjoint : Finances, Urbanisme et environne- ment	Commission d'appel d'offres Syndicat mixte Aéroport Castres Mazamet Commission Journal Municipal	Sylvie PAGES	Collège du Montalet - CCAS Suppléante ADMR - Suppléante Maison de Retraite Commission Journal Municipal
		Serge NICOLAS	Suppléant ERDF
Marie Claude STAVROPOULOS, 2ème Adjoint : Affaires sociales	APAJH - ADMR - Maison de Retraite - CCAS - CNAS Commission Journal Municipal	Mylène DA SILVA	Conseil municipal Jeune Suppléante Ecole Victor Hugo Suppléante Ecole Maternelle
		Frédéric CONDAMINES	Associations sportives
Jacques FABRE, 3ème Adjoint : Conception des projets, routes, forêts, suivi des travaux	ERDF (correspondant tempête) Suppléant Sécurité routière Commission d'appel d'offres Communes forestières	Carole CALAS	CCAS
		Bastien PUESA	Conseil municipal Jeune
Armelle VIALA, 4ème Adjoint : Ecoles et Communication	Ecole Victor Hugo Ecole Maternelle Commission Journal Municipal	Florence TESTINI	Associations culturelles
		Richard COLLET	Commission d'appel d'offres Parc Naturel du Haut-Languedoc
Jérôme BOUSQUET, 5ème Adjoint : Associations et Sports	Associations sportives - ANDES Suppléant Commission d'appel d'offres	Sophie SAILLARD	Conseil municipal Jeune CCAS Suppléante Commission d'appel d'offres Commission Journal Municipal
		Julien VISSE	Commission Journal Municipal

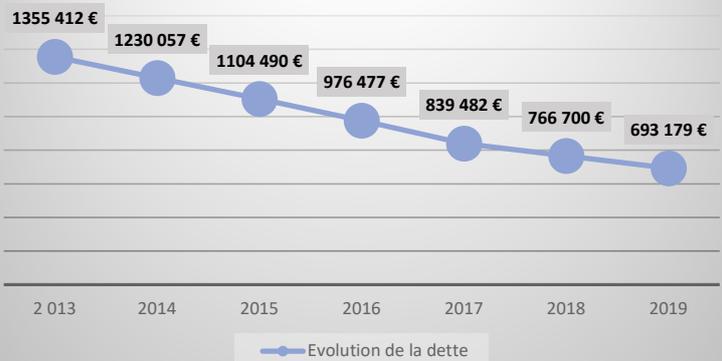
BUDGET

DETTE

Evolution des intérêts de la dette



Evolution de la dette



FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Dotations, subventions et participations	344 166
Impôts et taxes	2 216 595
Produits des services	602 959
Autres produits de gestion courante	518 960
Attribution de compensation	718 006
Produits financiers exceptionnels	115 374
TOTAL	4 516 060

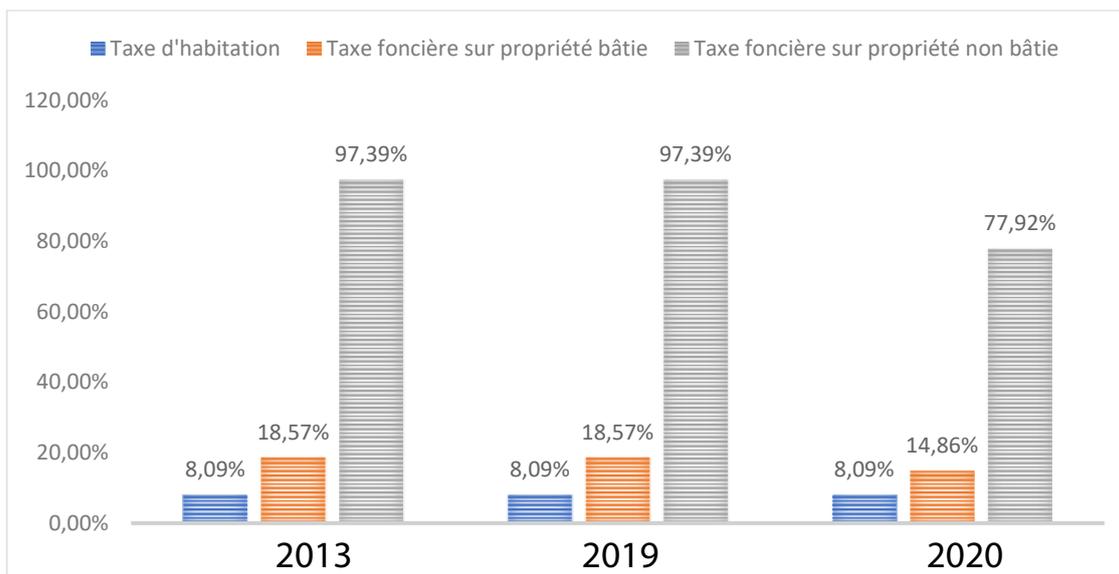
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	887 548
Charges personnel et frais assimilés	1 833 534
Atténuation de produits	90 933
Autres charges et gestion courante	320 477
Charges financières	6 088
Charges exceptionnelles	1 587
TOTAL	3 140 167

RESULTAT NET

1 375 893

Ce montant de **1 375 893 euros** est la capacité d'autofinancement de la commune. C'est cette somme qui permet de faire des investissements, de rembourser le capital de la dette et de rembourser éventuellement le capital d'une nouvelle dette. La trésorerie est très saine et permet un très bon fonctionnement de la collectivité.



Taux de fiscalité

Lors du conseil municipal du 10 juin 2020, les taux de fiscalité 2020 ont été votés. Une baisse de 20% des taux de taxe foncière s'appliquant sur les propriétés bâties et non bâties a été validée.

Bienvenue à

Mme PINEDE Anaïs qui a ouvert une friperie, rue Edouard Barbey

A noter : le déménagement de Créa Styl, rue de la mairie

Concours des Maisons Fleuries 2019

En juillet 2019, le jury communal a sillonné le village à l'affût des belles maisons fleuries des habitants de Lacaune. 15 maisons ont retenu leur attention. En raison du COVID-19 la traditionnelle cérémonie de remise des prix n'a pas pu être maintenue. Cependant, courant mai, les lauréats ont eu l'agréable surprise de recevoir la visite des jardiniers municipaux qui leur ont apporté leur prix (caisse de fleurs à planter).

Palmarès :

- Mme ROUCAIROL : 10 rue Philippe de Monfort
- M. SEGUI : 30 bd Jean Jaurès
- Mme BARDOU : Rue du Callaret
- M. CALAS : Le Callaret
- Mme ALBERT : 9 bis avenue du château
- M. FANJAUD : 9 ter avenue du château
- M. BARDY : rue Goerges Bizet
- M. CHIFFRE : 10 rue Victor Hugo
- Mme VALERA : Rue de la Trompe
- Mme TILKENS : Rue du 19 mars 1962
- M. BOMBART : Le Thyois
- Mme TOUCHAR : Les Vidals
- Mme SEGUIN : ZA de Bel Air
- Mme MARTY : Le Sahuc
- Mme PONS : 4 côte de Calmels



Mme BARDOU avec nos jardiniers (Romain VIDAL et Florian MARC, manque Serge BEZIAT)



MIEUX VIVRE ENSEMBLE !

Une déviation poids lourds a été mise en place permettant ainsi de ne pas les faire circuler rue Jean Jaurès (abords écoles, avenue de Naurois et rue de la république (coeur de village). Malheureusement certains chauffeurs ne respectent pas cette déviation causant gêne et dangerosité. Nous rappelons que le non respect de la déviation est verbalisable. De même les voitures, mal garées (notamment sur les trottoirs), seront verbalisées.

Merci de respecter les espaces conçus pour les poubelles. Trop souvent ceci sont utilisés pour déposer des déchets qui devraient être amenés à la déchetterie.

Aides à la rénovation : l'OPAH des Hautes Terres d'OC vient d'obtenir une année supplémentaire pour déposer les dossiers.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) des Hautes Terres d'Oc entre dans sa quatrième et dernière année. Un avenant lui a été accordé portant son échéance au 31 décembre 2020. Il est donc encore temps de profiter des avantages financiers qu'elle peut apporter pour concrétiser un projet de travaux. Cette opération est animée par le PETR des Hautes Terres d'Oc et regroupe les communautés de communes Sidobre Vals et Plateaux et Monts de Lacaune Montagne du Haut Languedoc. Elle permet aux Propriétaires occupants et bailleurs – sous certaines conditions - de se faire accompagner gratuitement tout au long du parcours (diagnostic, étude de devis, aide à la décision, plan de financement, dépôt de la demande, paiement) et de bénéficier de subventions à la réhabilitation de leur logement. Depuis le début de l'OPAH, ce sont 340 logements qui ont pu bénéficier de ce dispositif. 6 millions d'euros investis au profit des artisans de notre territoire, 3 millions € de subventions ont été mobilisés. N'hésitez pas à contacter les animatrices joignables au 05 63 74 29 30, elles répondront à vos questions, vérifieront avec vous les conditions d'éligibilité et vous accompagneront tout au long de votre démarche. Les permanences sont assurées au PETR des Hautes Terres d'Oc Place de l'Hôtel de ville 81260 BRASSAC.

TRAVAUX

✓ **Aménagement d'espaces publics**

La commune de Lacaune les Bains va réaliser des aménagements d'espaces publics sur 3 sites du centre-bourg, permettant ainsi l'embellissement et l'attractivité du coeur de ville.

Ces 3 sites géographiquement distincts se situent :

- rue de la Liberté (ancienne maison Bosc place de l'Eglise)
- au carrefour de l'avenue de Naurois et Georges Clémenceau (ancienne maison Alby, face à La Poste),
- rue Henri antoine Lieu-dit Moulin de Paradou (ancienne maison Palacino).

Les autorisations pour procéder à la démolition des constructions ont été obtenues. Les diagnostics amiantes avant démolition ainsi que les constats d'huissiers pour les bâtiments tiers ont été établis, les diagnostics relatifs à la solidité des structures sont en cours d'achèvement. Les travaux de démolition devraient donc débuter à l'issue de la période estivale de 2020 pour un début de travaux d'aménagement début 2021, après mise en concurrence et attribution des marchés.

L'ensemble des sites devrait être opérationnel au printemps 2021, pour de nouveaux espaces de convivialité au sein de notre ville.

✓ Démarrage de l'**aménagement de la place Barbey** avec la création d'une fontaine avec chute d'eau. Lacaune est une ville d'eau.

✓ Bon avancement de la **construction de la salle intergénérationnelle** où la toiture devrait être mise avant l'hiver.

✓ **Acquisition** d'une parcelle à l'espace des sources chaudes pour faire un bassin de rétention d'eau qui servira à retenir les eaux venant du futur lotissement et du bassin versant de la salle intergénérationnelle. Ceci pour éviter des débordements d'eau en aval les jours de forte pluie.



Place Barbey



Place de la Vierge



Salle intergénérationnelle

Infos Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc

■ La communauté de communes a offert gracieusement 3 masques par habitant du territoire (la distribution a été effectuée par chaque municipalité).

■ La communauté de communes finance une opération «fidélité» pour consommer local auprès de tous les commerçants du territoire, qui offriront un cabas au client lors d'un achat.

■ La communauté de communes a décidé de participer au fonds régional L'OCCAL en partenariat avec la région Occitanie, certains départements et de nombreuses intercommunalités d'Occitanie. Un montant de 3 euros par habitant de l'intercommunalité (environ 25 000 euros) sera versé à ce fonds qui sera abondé par la Région. Ce fonds sera là pour aider à la relance du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité.

■ L'éclairage public est une des compétences de notre communauté de communes. Celle-ci prévoit chaque année le remplacement de plusieurs points lumineux de son territoire par des luminaires à leds. Les principaux avantages de ces derniers sont notamment une consommation énergétique moins importante (à minima divisée par deux) pour une meilleure efficacité lumineuse utile et un flux mieux réparti. La commune de Lacaune et la communauté de communes ont choisi de prioriser les principales rues entrantes du bourg (Route de Castres D622, Route de Viane D81, Route de La Salvetat D607 et Route de Murat hors ZA D607). La meilleure performance de ces luminaires permettra aussi de ré-équilibrer la répartition de l'éclairage. Certaines de ces routes n'étaient éclairées que partiellement : 1 luminaire sur 2 pour certains secteurs).

Votre commune

En hommage à Béatrice Nègre, notre collègue disparue, nous avons souhaité retranscrire l'article rédigé par Christian CALAS dans la Dépêche du Midi, qui retrace sa carrière professionnelle et sa vie sociale. Elus et personnel de la mairie de Lacaune, nous nous associons une nouvelle fois à la peine de sa famille ...

Beaucoup de monde et un grand parfum de fleurs et surtout d'émotions pour les obsèques de Béatrice Nègre, le 25 février dernier, en l'église de Lacaune. De l'émotion et des larmes pour cette pure lacaunaise qui a aimé et servi sa ville comme peu de personnes. Fille cadette d'André et d'Henriette («Yéyé») Nègre, Béatrice était née le 6 novembre 1964. Après une scolarité au collège puis un bac section économie, elle obtient un BTS secrétariat trilingue et fait ses débuts professionnels dans un cabinet d'architecte avant d'entrer à la mairie de Lacaune le 17 avril 1986 en tant qu'employée de bureau. Désirant progresser, elle suit de nombreuses formations internes qui lui permettront de gravir tous les échelons jusqu'à devenir directrice générale des services de la mairie.

Professionnelle, compétente, toujours d'égale humeur, elle était le disque dur, la mémoire de la mairie, servant de façon loyale tous les maires qui ont pu apprécier ses qualités. Mais Béatrice était bien plus qu'une employée au service de Lacaune, elle s'était impliquée dans nombre d'associations, elle, la passionnée de culture, de musique et de sport. Présente lors de la création des Amis de l'orgue, elle en est devenue la cheville ouvrière, gérant quasiment seule les Musicales de l'été. Elle fut aussi la première à intégrer la chorale locale Cantadis, assistant, récemment encore, à trois répétitions ! Béatrice participait à l'aventure de Questions pour un champion, ne manquant aucune séance locale ni les émissions de jeux culturels. Elle était encore partie prenante avec Jacques Fijalkow et Dominique Calas lors de la création des Amitiés judéo-lacaunaises, animant les nombreux colloques lacaunais et s'investissant tout dernièrement dans le futur projet du mémorial de la Shoah au musée local.

Béatrice était une férue de sports et une fervente supportrice du Castres Olympique, fière d'avoir pu toucher le bouclier de Brennus. Enfin, Béatrice avait été correspondante de notre journal jusqu'en 2002 et poursuivait encore quelquefois sa collaboration.

«Béa» aimait Lacaune, peut-être trop ! Elle a sans doute oublié de penser à elle quand en 2014 la maladie est survenue. Après une période de rémission, en juillet 2019 la récurrence a pris le dessus, l'empêchant de poursuivre normalement sa tâche jusqu'à son décès le 21 février. À toi qui as si bien servi ton village, à tous les tiens dans la peine, Béa, nous ne t'oublierons pas.



ETAT CIVIL du 11 décembre 2019 au 28 mai 2020

NAISSANCES

Marsau BOUSQUET le 19 décembre
Yanis SERBAN le 6 février
Eric PIRTAC le 21 mars
Inaya ALLAL le 8 avril
Joys DARBEFEUILLE le 13 avril
David POP le 12 mai
Denis POP le 12 mai
Toutes nos félicitations

DECES

Jacques BLAVY le 11 décembre
Marie-Louise BONNET épouse MILHAU le 30 décembre
Fernand CARAYON le 30 décembre
Odette OULÈS veuve HUC le 31 décembre
Marthe ALINGRIN veuve SALLES le 3 janvier
Diego VENZAL le 14 janvier
Marcel MONSÉRAT le 17 janvier
Odette MAS épouse CROS le 12 février
Robert SÈBE le 16 février

Béatrice NÈGRE le 21 février
Jean FARENC le 27 février
Suzanne RICARD épouse ALENGRIN le 27 février
Marie OULEZ le 29 février
Grégory SEBE le 7 mars
Lucette CABROL veuve PISTRE le 14 mars
Emile VALETTE le 18 mars
Denis BASCOUL le 18 mars
Anaïs COSTES le 23 mars
Yvette BOUSQUET épouse BARDY le 1er avril
Raymond ROUANET le 10 avril
Veronica STOICA le 14 avril
Paule ALBERT veuve JAMME le 18 avril
Christophe DORENLOT le 4 mai
Maryse FOURGASSIÉ le 10 mai
Fatima BEY épouse KHERCHL le 21 mai
Firmin BOUSQUET le 25 mai
Janine ROUQUETTE épouse DENUC le 28 mai
Laurence ROUANET épouse TERRAL le 30 mai
Sincères condoléances à leur famille.

En direct de la crèche

En début d'année et du côté des plus grands, les rencontres gymnastique et chansons ont repris avec les résidents de la maison de retraite. De jolis moments toujours remplis d'émotion !

Chez les plus petits, des matinées ustensiles de cuisine et des journées sans jouets ont pris leur place régulièrement. Cindy de la ludothèque vient toujours 2 fois par semaine et Marie-Pierre de la bibliothèque 1 fois par mois. Tout nouveau : un temps est à présent réservé pour les plus petits avec jeux et livres... du plaisir partagé par tous !

Pour rester dans notre démarche écologique et afin de limiter la consommation de plastique, Irène nous fabrique des surchaussures en tissu. Un grand merci à elle ainsi qu'à la maison de retraite pour les dons de tissus. Un grand merci également au papa de Laura qui nous a fabriqué une jolie cabane à oiseaux. Nous y déposons régulièrement des graines de tournesol... les oiseaux adorent !

Ce satané virus est venu bouleverser tous nos projets. Heureusement, depuis le 11 mai, la vie à la crèche reprend tout doucement et nous espérons tous qu'en septembre, il ne sera plus qu'un vilain souvenir laissé derrière nous.

Les inscriptions sont toujours possibles pour un besoin régulier ou occasionnel.

Contactez Marie-Pierre au 05 63 37 20 55

La Directrice

Mesures prises face au COVID 19 - Comment cela se passe ?

Propos recueillis auprès d'Armelle VIALA, adjointe au Maire au 12 juin 2020

La réouverture des écoles de Lacaune s'est faite le jeudi 14.05.2020 pour le CP et les CM2 et les grandes sections de maternelle et le lundi 18.05.2020 pour les CE1, CE2 et CM1. Cette réouverture a été faite en concertation avec les différents acteurs, commune, enseignants, représentants des parents et inspection académique.

Victor Hugo

69 élèves sont accueillis (134 habituellement) du CP au CM2 en binôme enseignants/agents communaux pour permettre l'accueil de tous les enfants si les parents le désirent. Tout se passe très bien. Les enfants comme le personnel sont contents c'est presque des cours particuliers, les enseignants continuent en parallèle le distanciel.

Les écoles accueillent les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur la base du volontariat des familles de 7h30 à 16h30. Les parents qui le souhaitent peuvent continuer à bénéficier de l'instruction pour leurs enfants à domicile comme pendant le confinement.

Les enfants sont accueillis en garderie par l'équipe de l'ALAE à 7h30 (les enfants dont les 2 parents travaillent). Le soir la garderie ne peut être assurée car nos équipes assurent une désinfection totale des locaux, ce qui prend beaucoup de temps.

Maternelle

14 grandes sections sont accueillies. A ce jour l'autorisation n'est donnée par l'inspection académique que pour les grands. Les enseignants font du distanciel en parallèle.

La crèche compte un groupe de 10 enfants qui est accueilli du lundi au vendredi.

La cantine est assurée pour les enfants dont les 2 parents travaillent sur la pause méridienne car nous sommes limités en place pour respecter la distanciation

Le centre de loisirs ouvre ses portes pour l'été pour l'instant sur les mêmes règles que pour l'école.

Remerciement pour tous le personnel qui en plus de la garde des enfants, de la préparation des repas du service....s'investissent et assurent parfaitement la désinfection de tous les locaux. merci aussi à Cindy et Alexia du centre de bien-être d'avoir été volontaires pour venir prêter main forte aux écoles.

Parole aux aînés de St Vincent

Le confinement vu par la Maison de retraite et Résidence Spécialisée Saint-Vincent de Paul

Depuis le début de cette crise sanitaire, l'équipe de direction du pôle médico-social (maison de retraite et résidence pour personnes handicapées vieillissantes) est en contact permanent et suit les recommandations de l'ARS (Agence Régionale de Santé) Occitanie, du CPIAS (Centre d'appui et de Prévention des Infections Associées aux Soins) et de la Plateforme Covid-19 du Tarn Sud.

Toutes les mesures de prévention ont été mises en place en temps voulu, pour les résidents et le personnel.

Tout le monde va bien.

L'infirmière coordinatrice et la directrice se sont formées auprès de la Plateforme COVID du Tarn Sud afin de pouvoir réaliser les tests de dépistage du Covid-19 en interne.

Des séances sur Skype, MSN, sont réalisées les après-midis afin de renforcer le lien avec les familles, des photos et vidéos sont envoyées régulièrement par mail.

Le personnel ne manque pas d'imagination pour améliorer le quotidien des résidents, avec des animations en petits groupes et des sorties individuelles ou à distance dans la cour : loto, cinéma, jeux de société, activités thérapeutiques et ludiques sur tablettes,....

Les résidents peuvent également bénéficier de soins esthétiques, de coiffure, d'effleurage des mains et autres activités de détente et de bien-être.

Les visites et les sorties ont totalement été suspendues, dans un premier temps.

Depuis fin mars, les visites sont de nouveau autorisées dans un cadre très strict afin de garantir la sécurité de tous et de maintenir la prévention : le secrétariat tient un agenda afin de prendre les rendez-vous avec les familles et les proches, du lundi au samedi, de 10h à 17h.

Les visiteurs sont accueillis par une secrétaire ou un autre membre du personnel.

Les consignes à respecter lors des visites pour la sécurité des résidents sont expliquées aux familles et aux proches et une désinfection des points contact et du lieu de visite est pratiquée après chaque visite.

Nous autorisons également la sortie des résidents dans la cour, lorsqu'il fait beau, en respectant les mesures barrières.

En revanche, le déconfinement ne concerne pas les résidents. Cela suscite l'incompréhension de certains résidents et de leurs familles, pour lesquels cette situation est pénible à vivre.

Nous comprenons ces difficultés et sommes à leur disposition pour échanger avec eux à ce sujet et donner toutes les informations qu'ils souhaitent.

Depuis peu, deux salles à manger ont été aménagées afin de permettre aux résidents de prendre les repas en dehors de leur chambre, toujours en respectant les mesures de distanciation.

Une désinfection des points contact est effectuée plusieurs fois par jour.

L'ensemble du personnel porte le masque et les équipements de protection individuelle nécessaires pour prévenir le risque épidémique.

A ce jour aucun cas de Covid-19 n'a été recensé au sein des deux établissements où le personnel ne relâche pas ses efforts.

La directrice du pôle médico-social, Chantal de Rus remercie vivement l'ensemble des agents pour leur implication, leur professionnalisme, leur bienveillance et leur bonne humeur qui égaie les journées des résidents.

Tous les professionnels sont très attentifs au bien-être et au maintien du moral des résidents.

Un grand merci également à toutes les personnes et acteurs locaux qui se sont mobilisés, notamment les familles des résidents, le Relais de Fusiès pour leurs chocolats, les charcutiers de Lacaune qui ont donné des kits visiteurs et de la charcuterie

pour régaler nos aînés, la boulangerie Labinal qui a confectionné une magnifique sculpture en chocolat pour les résidents, les usines d'eau de La Salvétat et de la Fontaine de la Reine qui ont envoyé des packs d'eau, la société Aveyron Foie Gras qui a donné du foie gras pour les résidents et pour les professionnels.

Nous avons eu la chance que le collège nous prête des plateaux qui nous ont permis de pouvoir servir les repas des résidents en chambre.

Nous souhaitons également remercier les bénévoles qui ont passé beaucoup de temps à coudre des masques et des surblouses, le laboratoire Fabre qui nous a fait livrer des lots de produits d'hygiène pour les résidents et les professionnels, ainsi que des masques pour les résidents et les visiteurs. Enfin, merci au personnel de la mairie de Lacaune, et de la Communauté de Communes pour leur acte de volontariat et de services pour renforcer nos équipes.



La maison de retraite remercie vivement le Crédit Agricole (caisse locale Brassac-Lacaune) pour la subvention qui a permis l'acquisition d'un chariot de stimulation multi sensorielle, afin de réaliser des séances individuelles aux résidents jusque dans leur chambre.

Sculpture en chocolat créée par Brice Labinal

Chocolats et macarons offerts par le relais de Fusiès

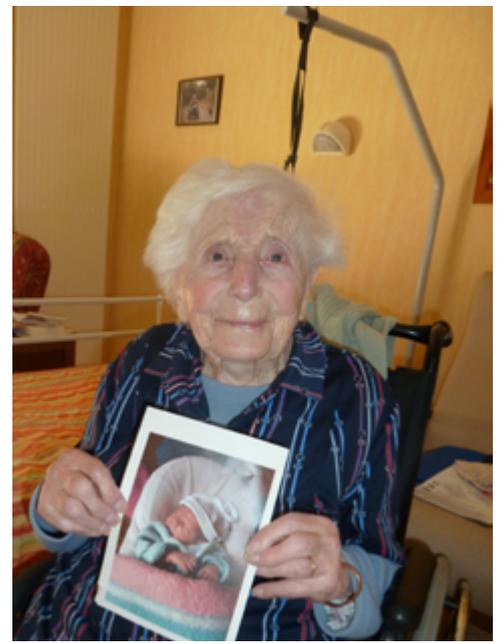




Le tricotage continu...



Pâques... les cloches sont passées même en chambre



Correspondance avec de magnifiques nouvelles !



Visite des familles



Câlins avec Pomponnette



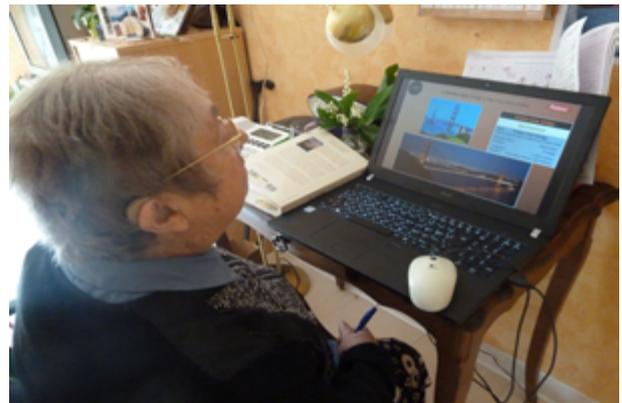
Anniversaire fêté en chambre



Les talents du personnel au service des résidents



Promenade autour de la maison



Jeux en chambre sur tablettes numériques

Nos associations



AS Montalet

Mercredi 26 février 2020 les minimes filles de handball du collège du Montalet sont devenues championnes départementales ! Titre inédit pour l'AS du Montalet.

Félicitations à toute l'équipe et à leurs professeurs et bonne continuation sur les terrains sportifs !

TOURNOI

Sixième édition du traditionnel tournoi interassociations de pétanque de Lacaune (40 formations issues de différentes entreprises se sont affrontées le jeudi soir durant neuf semaines)

Franvial remporte le trophée Ville de Lacaune 2020. Félicitations !



Fêtes Générales de Lacaune

Sous réserve d'autorisation préfectorale dans le contexte COVID 19

PROGRAMME DES CONCERTS

Jeudi 13/08: La Déryvès suivi de DJ DAVID

Vendredi 14/08: Podium EVASION

Samedi 15/08: Orchestre Trait d'union Perier

Dimanche 16/08: 007ltes

Bodégas, concours de pétanque et fête foraine tous les jours.

Parole donnée

Josiane MILLE nous a demandé de faire paraître l'article ci-dessous :

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous a aidé à confectionner des masques : Francine ROUSSEAU, Gilberte BERTRAND, Anne-Marie CABROL, Stéphanie HUMLER, Cristel SOUM. Lilianne SOUM. En un mois toutes ces petites mains ont fabriqué plus de 1500 masques qui ont été distribués par le biais de la mairie, de la pharmacie Marchand ou à mon magasin Créa Styl. Merci au camping des Sources Chaudes, au Relais de Fusiès et au camping de La Salvetat pour leurs dons de draps. Merci à toutes les personnes qui ont donné du tissu car ces masques étaient gratuits. Pour ma part, cela a été un devoir et un accomplissement plein d'espoir pour les habitants de Lacaune. En ces moments difficiles, continuez à vous protéger...

EXPOSITION & ANIMATIONS

Du 6 juillet au 21 août - Galerie d'Art Frézouls

ATELIERS DE CRÉATION DE BD ET DESSIN RÉALISTE animés par Lionel GONZALEZ du mercredi au vendredi de 14h à 18h. Inscription obligatoire : 05 32 11 09 45 - contact@tourismemhl.fr - (places limitées)

EXPO CAMPUS STELLAE « Sur les chemins de Compostelle » du mercredi au vendredi de 14h à 18h.

Cette exposition s'inspire de la bande-dessinée « Campus Stellae », parue en coédition chez Glénat et les Éditions du Patrimoine. Elle raconte l'histoire du pèlerinage vers Compostelle, à travers une approche accessible et ludique, conjuguant richesse de contenu et d'illustrations. Elle cible ainsi un large public, jeune et moins jeune, amateur d'histoire ou bédéphile.

CONFÉRENCE/DEDICACE de Pierre-Roland Saint-Dizier. Auteur de «Campus Stellae» (sous réserve mesures préfectorales COVID 19) le 19 août en soirée (lieu non déterminé)



Sous réserve mesures préfectorales COVID 19

CINEMA :

une séance jeune public et une séance grand public devrait être programmées jeudi 30 juillet

CONFÉRENCE du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc :

« Ces plantes sauvages comestibles » le jeudi 23 juillet 2020 à 20h30 à la salle des associations.

www.lacaune.com ou le Facebook de la Ville de Lacaune les Bains

ESPACE CULTUREL DE L'ENFANT SAUVAGE



Marie-Pierre vous propose de lire...

«**LE LOUP QUI MANGEAIT N'IMPORTE QUOI**» de **Manu Larcenet et Christophe Donner** - Editions Mango jeunesse

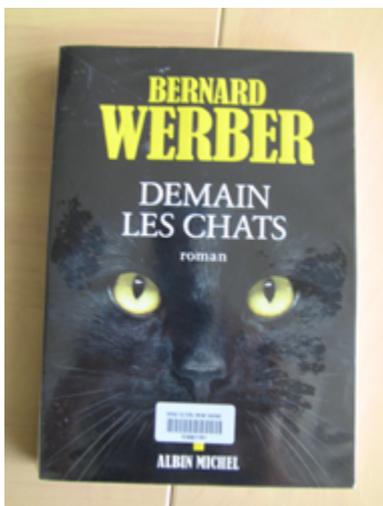
Il était une fois, près du bois de Saint-Cloud,
Un loup sans foi ni loi, un peu relou.
Il avait faim, c'était l'hiver
Il était très très en colère.
Il n'avait pas mangé depuis le mois d'octobre,
Lui le grand méchant carnivore...

Dans sa sombre tanière, plus de miel, plus de noix;
Il aurait dévoré vraiment n'importe quoi.

-C'en est assez, je sors!
Dit-il, en laissant son passeport.
Fuyant le froid, la bise et la neige
Evitant les embûches et les pièges.

...

Une histoire très drôle, qui ravira les petits (qui aiment avoir peur du loup...) et les grands qui aiment les histoires qui riment !!!



«**DEMAIN LES CHATS**» de **Bernard WERBER** - Editions ALBIN MICHEL

«Pour nous une seule histoire existait:
celle de l'humanité.
Mais il y a eu LA rencontre.
Et eux, les chats, ont changé à jamais notre destinée.

Le formidable Bernard Werber revient cette année avec une histoire où nos compagnons à moustaches font de leur mieux pour sauver les hommes de leur folie destructrice.



Concours de Poésie 2020

"Poésie, Slam... même pas peur" Acte VIII

CATEGORIES JEUNES

- **Poèmes Individuels - Enfants moins de 10 ans**
 - Prix d'honneur : « Pierre » de GAYRAUD Samuel - LACAUNE
- **Poèmes Individuels - Adolescents de 14 ans à 18 ans**
 - Prix d'honneur : « Pierre, triste pierre ... » de SCHNEIDER Romain - SURESNES (92)
- **Poèmes Collectifs – enfants moins de 6 ans**
 - Prix d'honneur : « Les cailloux » de COEUR D'Ass Mat - ROQUECOURBE

CATEGORIES ADULTES

- **Poèmes collectifs**
 - 1er Prix : « C'est une histoire de Pierre » de la Résidence Départementale Marie Elisabeth Cavailhes - les Résidents de l'Unité de Vie Traditionnelle - SAINT-PIERRE-DE-TRIVISY
 - 2ème Prix : « Denses, les hautes pierres d'Oc » de l'Association Stop Mines 81 - FONTRIEU
- **Poèmes Individuels – Catégorie Humour**
 - 1er Prix : « Dignité de femme » de COELLO Pierre – 34 SAINT-GERVAIS-SUR-MARE

• 2ème Prix : « Garde espoir » de BOISSONNADE Yoann - LACROUZETTE

➤ **Poèmes Individuels – Catégorie D'ici et d'Ailleurs**

- 1er Prix : « Corde à linges » de Marijo – 31 DONNEVILLE
- 2ème Prix : « Acrostiche de la beauté » de CHANUT

David – 84 ORANGE

➤ **Poèmes Individuels : Catégorie Les uns avec les autres**

• 1er Prix : « Le don de l'espoir » de COELLO Pierre – 34 SAINT-GERVAIS-SUR-MARE

• 2ème Prix : « Mon ado ... rée » de SAUREL Camille – CASTELNAU-DE-BRASSAC - FONTRIEU

➤ **Poèmes Individuels : Catégorie Expression libre**

• 1er Prix : « Les petits bonheurs » de DUCAMP Dominique – 92 ASNIERES SUR SEINE

• 2ème Prix : « Je veux croire encore » de BERTONY Louis - HAÏTI

➤ **Poèmes Individuels : Occitan**

• 1er Prix : « Pèira, joguet e susors » de BERTRAN FIGUERAS Rosa – LA SALVETAT-SUR-AGOUT

• 2ème Prix : « Solesa » de VIALA Martine – LACAZE

➤ **Poèmes Individuels : Catégorie thématique « Le monde minéral : la pierre dans tous ses états »**

• 1er Prix : « Pierres de vie » de FERRIER Chantal – 34 CABREROLLES

• 2ème Prix : « Recueil de Pierre » de CHANUT David – 84 ORANGE